

protection des personnes      curateur/curatrice  
conférences familiales      PAFA des enfants  
collaboration interprofessionnelle  
collaboration interprofessionnelle      curateur/curatrice

PAFA des enfants

conférences familiales

protection des personnes

**curateur/curatrice**

PAFA des  
enfants

curateur/curatrice

collaboration interprofessionnelle

curateur/curatrice

conférences familiales

collaboration interprofessionnelle

## **7<sup>ème</sup> Journée d'étude en matière de droit de la protection de l'enfant et de l'adulte**

**12 février  
2026**

protection des personnes

PAFA des enfants

**PAFA des enfants**

curateur/curatrice

## **Public cible**

Membres et collaborateurs ainsi que collaboratrices des tribunaux, des autorités de surveillance et des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte ainsi que des services sociaux et offices de jeunesse, psychologues et psychiatres, avocat·e·s et notaires et autres professionnel·le·s du domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte et les services de curatelle professionnels.

## **Responsables**

**Alexandra Jungo**, Professeure, Lehrstuhl für Zivilrecht I, Présidente de l’Institut de Recherche et de Conseil dans le domaine de la Famille, Université de Fribourg

**Gaëlle Droz-Sauthier**, Maître-assistante, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

## **Intervenant·e·s**

**Michelle Cottier**, Professeure ordinaire de droit civil, Université de Genève; Directrice du Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL)

**Philippe Delacrausaz**, Professeur associé, Université de Lausanne; Médecin chef, Directeur de l’Institut de psychiatrie légale du CHUV; ancien Président de la Société suisse de psychiatrie forensique

**Julia Emprechtinger**, Adjointe scientifique, HES-SO Valais-Wallis

**Frédéric Erard**, Professeur associé de droit médical et de droit civil rattaché au Centre de droit privé de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA) et à l’Institut des humanités en médecine de la Faculté de biologie et médecine (FBM), Université de Lausanne

**Anne Fleury**, Vice-directrice de l'Espace libre Coaching de familles

**Ersilia Gianella**, Chargée d'enseignement, Haute école spécialisée de la Suisse italienne; Présidente adjointe des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte de Biasca, Acquarossa et Faido

**Gisela Kilde**, Chargée d'enseignement, ZHAW, Centre spécialisé en droit privé, Winterthur

**Philippe Meier**, Docteur en droit et avocat; Professeur ordinaire, Université de Lausanne; Membre de la commission permanente de la COPMA

**Diana Wider**, Professeure à la Haute école spécialisée de Lucerne; Secrétaire générale de la COPMA

**Anne Zimmermann**, Chargée d'enseignement et chargée de projet à l’Institut pour le travail social et le droit, Haute école de travail social de Lucerne

# PROGRAMME

Dès 08h45	Accueil et café
09h15 – 09h30	<b>Ouverture de la journée</b>
09h30 – 10h15	<b>Protection de l'adulte: du Code civil au soft law ... et retour (avec une halte dans les révisions en cours)</b> Philippe Meier
10h15 – 10h30	<b>Discussion</b>
10h30 – 10h50	Pause-café
10h50 – 12h05	<b>Ateliers (1<sup>er</sup> tour)</b> <ol style="list-style-type: none"><li><b>Expertise en droit de protection des personnes: quelle tâche pour qui ?</b> Philippe Delacrausaz</li><li><b>Collaborer pour mieux faire!? Défis et chances dans la collaboration interprofessionnelle en protection des personnes</b> Julia Emprechtinger</li><li><b>Enfants exposés à la violence dans le couple parental</b> Ersilia Gianella</li><li><b>Qui convient à qui ? - Nomination d'un curateur approprié selon les recommandations de la COPMA</b> Diana Wider</li><li><b>La mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées dans la protection de l'adulte</b> Michelle Cottier</li><li><b>Conférences familiales: une méthode d'avenir ?</b> Anne Zimmermann et Anne Fleury</li><li><b>PAFA des enfants: état des lieux</b> Gisela Kilde</li></ol>
12h05 – 13h05	Repas de midi
13h05 – 14h20	<b>Ateliers n° 1-7 (2<sup>ème</sup> tour)</b>
14h25 – 15h40	<b>Ateliers n° 1-7 (3<sup>ème</sup> tour)</b>
15h40 – 16h00	Pause-café
16h00 – 16h45	<b>La publicité des directives anticipées en droit suisse: des réformes nécessaires ?</b> Frédéric Erard
16h45 – 17h00	<b>Discussion</b>

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Date et lieu

Jeudi 12 février 2026, Miséricorde, Université de Fribourg

## Frais d'inscription

CHF 450.-

La finance d'inscription comprend les pauses-café, le repas de midi et la documentation de la journée.

## Délai d'inscription

12 janvier 2026

## Informations et inscriptions

Sur la page : [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

## Conditions d'annulation

Les désinscriptions se font par écrit. Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- Gratuit jusqu'au 12 janvier 2026
- Du 13 janvier au 26 janvier 2026, la moitié des frais de participation est due.
- Dès le 27 janvier 2026, la totalité des frais d'inscription est due.